

Le service public ferroviaire : un bien commun pour l'avenir

Le service public ferroviaire français, considéré comme l'un des plus performants d'Europe, est un atout considérable pour notre pays, au service du développement économique, de la transition écologique, et du désenclavement des territoires,

Alors que le transfert massif de la route vers le rail est devenu un défi à réaliser en quelques années pour tenir les engagements de la Conférence de Paris sur le climat, le projet du gouvernement « Pour un renouveau du Pacte ferroviaire », en ouvrant la voie à la privatisation de la SNCF et en déresponsabilisant l'Etat dans le devenir du rail, met en danger ce service public dans sa capacité à répondre à ces défis,

Les exemples de privatisation des transports collectifs résultent sur l'augmentation des tarifs aux usagers et la dégradation de la qualité du service,

La réforme opérant un transfert de charges financières de l'Etat vers les Régions dans une période de diminution des dotations contraindra inexorablement à la fermeture de lignes,

Les fermetures de lignes dues la réforme du gouvernement fragiliseront davantage les territoires ruraux déjà en crise et augmentera les problématiques des métropoles liées à leur densité,

L'affaiblissement du rail aura pour conséquence l'augmentation du transport individuel et de la logistique routière, dont les conséquences nocives sur la qualité de vie des habitants et sur la qualité de l'air sont indéniables,

Notre territoire subira les toutes ces conséquences globales évoquées plus haut,

Notre territoire subira également des dommages particuliers compte-tenu de ses atouts logistiques ferrés (Villeneuve-Triage, MIN de Rungis) et sa structuration autour de grandes lignes de RER, qui se verront fragilisés,

Pour toutes ces raisons, le Conseil de territoire :

- S'oppose à la réforme du service ferroviaire public français tel que proposé par le Gouvernement,
- Soutien la mobilisation syndicale politique et citoyenne en cours contre cette réforme,
- Exige du gouvernement une réforme orientée vers développement du service public ferroviaire à la hauteur des défis économiques, sociaux et environnementaux du XXIème siècle.